

Recyclez les panneaux photovoltaïques usagés dans votre agence ou sur site avec



SERVICE
GRATUIT

Notre partenaire SOREN assure le traitement des panneaux photovoltaïques usagés.

Dans votre agence ou sur site :

- ✔ Pour une **dépose en agence**, les quantités doivent être inférieures à 40 panneaux
- ✔ Pour un **enlèvement sur site**, les quantités doivent être supérieures à 40 panneaux et compléter [ce formulaire](#)
- ✔ La collecte peut être déclenchée à partir de 40 panneaux

Quelques règles à respecter :

- ✔ Les panneaux doivent être triés en fonction de leur technologie, stockés sur palette et filmés

Pour vérifier la technologie de votre panneau photovoltaïque cliquez ici > 

1 pour 1

Le détenteur de panneaux usagés peut **déposer en agence autant de panneaux qu'il a acquis chez Sonepar**



Vérifiez si votre agence propose ce service en cliquant ici 

Pour tous renseignements, écrivez-nous à l'adresse :
services@sonepar.fr